

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 25.03.2017	Heure 16h04	Numéro 17.324	Département(s) DFS
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Daniel Ziegler

Titre : Pourquoi de telles largesses ?

Contenu :

Au moment même où l'État enchaîne les budgets d'austérité, multiplie les coupes dans l'enseignement, le social et la santé, il relâche manifestement les cordons de la bourse sur d'autres fronts et pour d'autres bénéficiaires. Ainsi, l'on apprend que la déduction fiscale pour rénovation de cuisine, qui était jusqu'alors limitée à quelque 20'000 francs est portée à maximum 45'000 francs plus un tiers de la facture qui dépasse ce montant.

Comment le Conseil d'État justifie-t-il cette largesse ?

À qui est-elle censée profiter ?

Réponse écrite demandée : ☐ Oui ☒ Non

Auteur ou premier signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Daniel Ziegler

Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :